

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **21 octobre 2013**

Délibération n° 2013-4214

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : GIVORS

objet : Les Vernes - Résidentialisation de la barre Jean Moulin - Attribution d'une subvention d'équipement à Alliade Habitat - Individualisation partielle d'autorisation de programme

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Monsieur le Conseiller David

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 11 octobre 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 23 octobre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mmes Pédrini, Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Laurent, MM. Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mme Baume, M. Bernard B., Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Fournel, Galliano, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Millet, Morales, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yérémiann.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Arrue, Colin (pouvoir à Mme Vullien), Mmes Frih (pouvoir à M. Rudigoz), Ait-Maten (pouvoir à M. Ariagno), Bab-Hamed (pouvoir à M. Lévêque), Benelkadi (pouvoir à M. Kabalo), Bocquet (pouvoir à Mme Levy), MM. Bolliet (pouvoir à M. Ferraro), Chabert (pouvoir à M. Lelièvre), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Gentilini (pouvoir à M. Buffet), Mme Ghemri (pouvoir à M. Plazzi), MM. Lambert (pouvoir à M. Lebuhotel), Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Martinez (pouvoir à Mme Dubos), Ollivier (pouvoir à M. Suchet), Mme Palleja, MM. Serres (pouvoir à M. Roche), Thivillier (pouvoir à M. Millet).

Absents non excusés : MM. Flaconnèche, Genin, Muet, Nissanian, Rousseau, Turcas, Vurpas.

Conseil de communauté du 21 octobre 2013**Délibération n° 2013-4214**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Givors

objet : **Les Vernes - Résidentialisation de la barre Jean Moulin - Attribution d'une subvention d'équipement à Alliade Habitat - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 octobre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Au nord de Givors, le quartier des Vernes est caractérisé par un parc d'habitat majoritairement social, d'environ 1 200 logements, construits entre 1968 et 1975.

Ce quartier, organisé autour de l'avenue Lénine, est marqué par une rupture forte entre les différents secteurs qui le constituent, notamment du fait de sa topographie.

La convention de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), approuvée par délibération n° 2007-3917 du Conseil du 12 février 2007, prévoit une intervention d'ampleur sur l'ensemble de ce territoire, ayant pour objet de dédensifier et diversifier l'offre de logements, de permettre une meilleure desserte du quartier, de recomposer le cœur de quartier et diversifier ses fonctions. Au regard des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre opérationnelle de la convention ANRU, les partenaires ont décidé, suite aux études de programmation réalisées, de prioriser l'intervention sur le secteur Duclos et la barre Jean Moulin, qui constituent le cœur de quartier des Vernes.

Le secteur Jean Moulin doit faire l'objet d'une intervention globale pour une requalification de ce secteur autour de la résidentialisation de la barre Jean Moulin sous maîtrise d'ouvrage d'Alliade Habitat.

Aujourd'hui, l'opération de résidentialisation concernant les 236 logements s'engage. Elle est renforcée : en plus des interventions en pied d'immeuble, une requalification des espaces publics viendra résoudre les dysfonctionnements liés à la collecte des ordures ménagères et au stationnement.

La barre Jean Moulin, propriété d'Alliade Habitat, comporte 236 logements dont une barre en R + 10 de 180 logements. Elle a fait l'objet d'une démolition partielle de 2 allées dans les années 1990.

3 problématiques majeures sont à traiter dans le cadre de cette opération :

- création d'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR),
- traitement de la collecte des ordures ménagères, implantation de silos pour permettre le tri sélectif, en lien avec la question de l'optimisation du stationnement,
- rénovation des rez-de-jardin et des pergolas afin de rendre un peu d'intimité aux logements du rez-de-chaussée.

L'objectif est d'atténuer les conflits d'usage et de mieux hiérarchiser les limites entre espaces privés et publics.

Le coût d'opération des travaux de résidentialisation de la barre Jean Moulin sous maîtrise d'ouvrage d'Alliade Habitat a été estimé à 1 163 218 € TTC.

Le financement de l'opération se décompose comme suit :

- Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) :	315 284 €,
- Communauté urbaine de Lyon :	315 719 €,
- Commune de Givors :	365 770 €,
- Alliade Habitat :	140 645 €,
- Région Rhône-Alpes :	25 800 €.

Les études de maîtrise d'œuvre pour la résidentialisation ont été lancées au printemps 2013. Les travaux d'aménagement devraient débuter début 2014.

Il est proposé d'attribuer une subvention d'équipement d'un montant de 315 719 € à Alliade Habitat ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 315 719 € TTC au profit d'Alliade Habitat dans le cadre de la convention avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) pour la résidentialisation de la barre Jean Moulin dans le quartier des Vernes à Givors,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et Alliade Habitat définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Décide** l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale P17 - Politique de la ville, pour un montant de 315 719 € en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 61 000 € en 2013,

- 254 719 € en 2014,

sur l'opération n° OP17O2897.

4° - **Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2013 et 2014 - compte 20422 - fonction 72.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 23 octobre 2013.